

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public durant 5 journées continues, à l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville à Rennes, les :

- Lundi 18 juin de 9h00 à 17h30
- Vendredi 29 juin de 9h00 à 17h30
- Jeudi 5 juillet de 9h00 à 17h30
- Lundi 9 juillet de 9h00 à 17h30
- Vendredi 20 juillet de 9h00 à 17h30

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du Service Planification et Etudes Urbaines (tél : 02.99.86.62.05).

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée à l'Hôtel de Rennes Métropole, au service Planification et Etudes Urbaines de la Ville de Rennes, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/793>.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, le projet de révision du PLU de Rennes pourra être approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Rennes.